

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES



Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké,
les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux	1
Membres du Comité d'organisation et du Comité scientifique	7
Liste des Participants en qualité de modérateurs et/ou de Rapporteurs	9
ALLOCUTIONS	11
1- Le Président du comité d'organisation	13
2- Le chef du Département de Philosophie	17
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX	21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU	23
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA	37
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA	51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE	73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE	75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN	77
2. Réseaux sociaux et démocratisation de l'information dans l'espace public subsaharien : entre libertés d'expression et communicationnelle, Faloukou DOSSO	93
3. La démocratie burkinabè à l'épreuve des réseaux sociaux : cas des changements de régimes de 2014 à 2022 au Burkina Faso, Sidibeouendin SAOUADOGO	111
4. Les réseaux sociaux et la problématique de la démocratie participative en Afrique, 1. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 2. Kadio Mathieu ANGAMAN	133
5. Réseaux sociaux et lutte citoyenne, Boubakar MAIZOUMBOU	151
6. Usages des réseaux sociaux et gouvernance en Afrique, Odilon YAO	167

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques en Afrique entre excentricités et espérances légitimes !, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU	183
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ	205
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation en Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE	221
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapiou Romuald Icanor SANKO	241
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou	257
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO	273
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratie contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA	291
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION	307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU	309
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire), Yogblo Armand GROGUHÉ	323
16. Short Message Service (SMS) : naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI	347
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO	369
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ	391

19. Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation, 1. Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN	409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote, Djakaridja YÉO	421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique, 1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO	441
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux, Masseniva TRAORÉ	469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web, Kouassi Olivier SEY	487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique, Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE	507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE	525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récusé dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, 1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI	527
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?, Doforo Emmanuel SORO	547
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique, Amara SALIFOU	567
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence, Laurent GANKAMA	583
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE	599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun, Saidou ABOUBAKAR	601
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux sociaux, 1. Kouleman Amed COULIBALY 2. Issouf CAMARA	621

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde, 1. Soualo BAMBÀ 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO	637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA	651
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON	663
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI	685
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI	705
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épouse ZAMBLÉ	721
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémologiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI	733
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT	747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO	749
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE	769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA	771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO	789
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE	803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ	823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE	841
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI	863
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON	878
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN	891
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ	907
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ	921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE	923
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosophe arendtien, Amin Elise KOUADIO	939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA	955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES	969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO	971
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Walilyu KARIMU	987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE	1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoseologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « **Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines** ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribue à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparaît comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Au-delà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique ?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques ?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers ?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains ;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2 : Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3 : Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7 : Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire
Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire
Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents :

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké
M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres :

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé
Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris
Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody
Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique
Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Jean Gobert TANO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Thiémelé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Membres :

M. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences
Dr Amidou KONE, Maître-Assistant
Dr PLEHIA Sèa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre : Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable : Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant

Membre : Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres :

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant

Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant

Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable : M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre : Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable : Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre : Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres :

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant

Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable : M. Jean Joël BAH, Maître-Assistant

Membres :

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire

Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres :

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Ayenon
Prof. YEO Nicolas
Prof. KOUASSI Marcel
Prof. KOUAKOU Antoine
Dr MC KOUASSI N'Goh
Dr MC DOSSO Faloukou
Dr MC DAGNOGO Baba
Dr MC KOUASSI Assanti
Dr MC PILLAH N. Privat
Dr MC KPANGUI Kouassi
Dr MC KOFFI Eric
Dr MC SILUE Fatogoma
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr SÉKA Koko
Dr GALA Bi
Dr PALE Titi
Dr SALIFOU Amara
Dr SORO Jean
Dr SÉKA Chayé
Dr YAO Odilon
Dr NIANGORAN Adjo
Dr BAHY Jean-Noël (Maître de cérémonie)
Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr KONE A. Alassane
Dr ANGAMAN K. Mathieu
Dr AFFRO Jonasse
Dr SIALLOU Kouassi Hermann
Dr KOUA Guéi Simplicie
Dr MOULO Kouassi Elisée
Dr KADIO Offo Elisée
Dr KACOU OI Kacou
Dr BOTTI Florence
Dr KOUASSI A. Madeleine
Dr KOUASSI Koffi
Dr GUI Désiré
Dr Gnagne Akpa Akpro
Dr SANOGO Assane
Dr TIENE Baboua
Dr SORO Torna
Dr SORO Doforo Emmanuel
COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS ;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Chers étudiants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : *« Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines »*.

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « *penser son temps en concept* », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradiant, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains font-ils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les *Fakes news* tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière ?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyen-orientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « *Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines* », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités ;

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants ;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang :

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.

- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.

- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention !

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignant-chercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel ». Les événements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier » ?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « **la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines** ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet événement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

USAGES DES RÉSEAUX SOCIAUX ET GOUVERNANCE EN AFRIQUE

Odilon YAO

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

odailyao@gmail.com

Résumé :

Le réseau social est une organisation sociale formée de personnes en relation directe ou indirecte entre elles. La dénomination « réseaux sociaux » renvoie, quant à elle, aux entreprises de réseautage social via Internet et à leurs usagers, qui utilisent des identités virtuelles, à travers le monde. En tant que tels, les réseaux sociaux occupent une place importante dans la socialisation de l'homme moderne. Hier, ils étaient destinés à de simples sites de rencontres. Mais aujourd'hui, les réseaux sociaux sont devenus des canaux référentiels en matière d'information, de désinformation, de formation, de propagande, d'investigation, d'intimidation, d'influence, voire de gouvernance. Ainsi, à partir d'une méthode sociocritique et analytique, cette communication se propose de dénoncer les usages pluriels et controversés des réseaux sociaux. Précisément, elle a pour intention fondatrice d'affirmer l'idée selon laquelle les médias sociaux sont des moyens efficaces pour jauger la démocratie dans un État. Cependant, pour atténuer ses influences néfastes sur les consciences individuelle, collective et sur la politique, ses usages doivent être encadrés par des principes juridiques et des valeurs basées sur les normes culturelles, voire coutumières.

Mots clés : Démocratie, Gouvernance, Morale, Réseaux sociaux.

Abstract:

The social network is a social organization made up of people in direct or indirect relationship with each other. The term "social networks" refers, for its part, to social networking companies via the Internet and their users, who use virtual identities, throughout the world. As such, social networks occupy an important place in the socialization of modern man. Yesterday, they were intended for simple dating sites, but today, social networks have become reference channels for information, disinformation, training, propaganda, investigation, intimidation, influence, even governance. Thus, using a

sociocritical and analytical method, this communication aims to denounce the plural and controversial uses of social networks. Precisely, its founding intention is to affirm the idea that social media are effective means of gauging democracy in a state. However, to mitigate its harmful influences on individual and collective consciences and on politics, its uses must be framed by legal principles and values based on cultural, even customary, norms.

Keywords : Democracy, Governance, Morality, Social networks..

Introduction

L'usage de Internet s'est invité dans la vie de l'homme moderne et, est prééminemment dans tous les domaines de son existence. Son hégémonie se ressent dans la sphère sociale, culturelle, économique et politique. À partir de là, Internet a engendré des réseaux sociaux virtuels, notamment Facebook, X, WhatsApp etc. Aujourd'hui, avec ces réseaux sociaux, les sujets relatifs au sport, à l'emploi, à la santé, à la sécurité et à la politique ne sont plus réservés aux seuls experts, mais ils sont l'apanage de tout le monde. Tout y est scruté, dans les moindres détails, et plus rien ne passe inaperçu ou incognito grâce aux réseaux sociaux. Concrètement, Internet a rapproché les extrémités et biffé le fossé qui existe entre les dirigeants et les employés, les gouvernants et les gouvernés. A contrario, il existe dorénavant une sorte de cogestion, voire de gouvernance participative à partir de la jonction entre le monde virtuel et le monde réel. Ainsi, incorporés et indispensables dans le quotidien des hommes, quel rôle concéder aux réseaux sociaux pour une meilleure gouvernance en Afrique ? Tel est le problème central auquel nous tenterons de répondre. De ce problème central découlent des questions subsidiaires : les réseaux sociaux ne seraient-ils pas des moyens en vue de contrôler, voire jauger certaines gestions déviantes des gouvernements africains ? Par ailleurs, la superpuissance octroyée aux réseaux sociaux n'est-elle pas à l'origine du dépérissement de l'État ? Finalement, n'est-il pas indéniable d'éthïciser l'usage déviationniste des réseaux sociaux pour une démocratie consciente ?

Cela dit, l'hypothèse centrale de ce travail consiste à montrer que les réseaux sociaux sont des moyens efficaces pour juger la démocratie dans un

État. Mais, leur usage incontrôlé est l'une des principales causes de la dérive morale et un fardeau pour la gouvernance en Afrique. En un mot, l'usage des réseaux sociaux influence la morale et la politique dans les États africains. De cette hypothèse centrale, découlent trois hypothèses spécifiques. La première gravite autour de l'idée selon laquelle les réseaux sociaux apparaissent comme des baromètres pour une gestion efficace de l'État. La deuxième hypothèse stipule que la prépondérance accordée aux réseaux sociaux est la cause de la déchéance et de la fragilité des États africains. La troisième hypothèse à vérifier est celle de l'éthicisation de l'usage démesuré des réseaux sociaux, pour une démocratie plus stable.

À partir de ces hypothèses, les méthodes analytique et critique nous semblent appropriées pour bien mener notre réflexion. La méthode analytique permettra d'analyser la mainmise des réseaux sociaux sur les politiques africaines, dans l'optique de montrer leur importance pour la consolidation de la démocratie. Quant à celle dite critique, elle permettra de remettre en cause la superpuissance des réseaux et leurs impacts sur les consciences tout en proposant des alternatives éthiques.

Concrètement, il s'agira, dans un premier temps, d'indiquer que les réseaux sociaux sont devenus incontournables dans la démocratisation des États africains. Dans un deuxième temps, l'analyse portera essentiellement sur les conséquences des usages inappropriés des réseaux sociaux qui fragilisent l'État et ses valeurs. Enfin, dans un troisième temps, l'analyse gravitera autour des perspectives éthiques, susceptibles de conforter l'humain dans la recherche d'une démocratie plus consciente.

1. Réseaux sociaux et gouvernance participative

Les réseaux sociaux sont au cœur de la gouvernance des États dans le monde en général, et en l'Afrique en particulier. Que faut-il entendre fondamentalement par gouvernance ? C'est Lacroix et *al.* (2012, p. 26) qui nous fournissent une définition qui semble abonder dans le même sens que nous. Selon eux, la gouvernance est

l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation constante entre les multiples acteurs impliqués. Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir.

Autrement dit, la gouvernance est l'ensemble des lignes directrices, écrites ou non, conjointement élaborées, à partir desquelles les acteurs choisissent leurs modes de vie. Les décisions qui en découlent sont le fruit de négociation permanente des différentes parties prenantes. Ainsi, les choix opérés conduisent les décisions et autonomisent les différents acteurs impliqués. C'est dire que la gouvernance est participative et les réseaux sociaux facilitent cette participation.

De prime abord, les réseaux sociaux occupent une place de choix dans toute sorte de gestion. Que ce soit en entreprise comme dans les États, leurs influences sont palpables. Dorénavant, ils impliquent le fait que la gestion des institutions soit devenue l'apanage de tous et pour tous. En effet, au nom de la liberté d'expression instituée par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1789, la démocratie, à partir des réseaux sociaux, se retrouve à un point culminant de son évolution. Les articles 10 et 11 de cette déclaration stipulent que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi » et que « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement ». Ces articles démontrent explicitement la participation de tous et le droit à contribuer, par ses opinions, à l'essor des institutions démocratiques, sans être inquiétés.

Dans son élan de gouvernance inclusive, les réseaux sociaux constituent désormais la continuité des services étatiques. J.-B. J. Vilmer et *al* (2018, p. 129), dans un rapport intitulé *Les manipulations de l'information : un défi pour nos démocraties*, affirment :

Certains États permettent à leurs citoyens de dénoncer les fausses informations sur un site gouvernemental. En Italie, (...) un portail permet à tout un chacun, (...) d'attirer l'attention de la Polizia Postale, l'unité de la police en charge de la cybercriminalité. Le gouvernement thaïlandais, via le ministère de la Santé publique, a lancé une application mobile, Media Watch, (...) par laquelle chacun

peut signaler une fausse nouvelle. L'armée chinoise a aussi mis en ligne un site permettant à la population de signaler de fausses nouvelles.

Ces affirmations montrent, sans ambages, l'apport significatif des réseaux sociaux dans les institutions de l'État. Pour être plus précis, Jean-Baptiste Vilmer et ses pairs soutiennent que certains pays tels que l'Italie, la Thaïlande et la Chine impliquent leurs citoyens dans la dénonciation des fausses nouvelles. Simplement, cette gestion participative entre l'État et les populations, à travers Internet, démontre explicitement qu'il existe désormais une passerelle, voire une relation intrinsèque entre les deux entités.

Par ailleurs, cette passerelle entre l'État et les populations trouve son point d'achèvement, encore plus, dans la politique. En effet, les réseaux ont généré une gouvernance inclusive à travers le virtuel qui s'entremêle avec le réel, dans les décisions et les choix politiques. A. Minc (2016, p. 2) exprime parfaitement cette corrélation lorsqu'il affirme : « Internet n'est plus un simple segment de la réalité. Il est la réalité ». En d'autres termes, il ne faut plus penser que Internet ou les réseaux sociaux sont distants de la réalité. Mais, plutôt, il faut les accepter comme étant la réalité elle-même.

Ensuite, l'on retient que la gestion des États actuels ne peut se départir de l'influence des réseaux sociaux, car ils ont créé le trait d'union entre le virtuel et le réel. À partir de là, les réseaux sociaux dessinent l'avenir des États. Pour C. Stener (2016, p. 85), « les réseaux sociaux sur Internet sont aussi des compléments aux réseaux sur le terrain. L'association du virtuel et du réel est indispensable comme l'a montré l'élection de Barack Obama en 2008. Il n'y a pas d'opposition mais plutôt une complémentarité entre les deux ». Selon lui, il existe effectivement une corrélation entre les relations qui existent sur Internet et celles des sociétés physiques et morales, grâce à l'élection du président Barack Obama. Cela prouve clairement que les réseaux sociaux représentent une force de décision.

Encore, l'une des originalités des réseaux sociaux, dans l'élan de démocratisation de nos États, c'est qu'ils ont clairement biffé l'ossature des systèmes gouvernementaux, le mystère autour de la personnalité politique est

désacralisé. Déjà, Akinola Olojo et Karen Allen (2021, p. 2) le faisaient remarquer lorsqu'ils soutenaient : « Les plateformes digitales permettent aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et d'interagir plus directement avec ceux qui gouvernent ». Autrement dit, les réseaux sociaux ont brisé le complexe entre l'État et ses administrés. Immédiatement, à travers les réseaux sociaux, les citoyens identifient leurs préoccupations, contentements ou mécontentements et les communiquent directement aux dirigeants.

Par conséquent, ce processus de communication, souvent sans filtre, conditionnent certaines décisions importantes au niveau de la haute sphère politique. Désormais, les réseaux sociaux sont une force de décision indéniable, voire de pression sur les États. D'ailleurs, cette force serait certainement au fondement, dans un premier temps, des limogeages de Koné Mariam, directrice de l'Office National du Sport ivoirien et de son directeur administratif et financier. Ses limogeages sont intervenus après la grogne populaire, sur les réseaux sociaux, se rapportant au match amical qui opposait la Côte d'Ivoire au Mali, au stade Alassane Ouattara d'Ebimpé. Dans un second temps, cette grogne serait probablement à la base de la non-présence, dans le nouveau gouvernement de Robert Beugré Mambé, de Danho Paulin, alors ministre des sports. C'est dire que les réseaux sociaux ont un impact sur les prises de décisions étatiques.

Derechef, le porte-parole du gouvernement ivoirien, Amadou Coulibaly a tort de banaliser les réseaux sociaux lorsqu'il déclare : « Je ne m'informe pas sur les réseaux sociaux, ce sont les lieux d'expression d'émotion et où malheureusement tout le monde est expert » (<https://fb.watch/n-fFHh7330/?mibextid=Nif5oz>, consulté le 13 septembre 2023 à 20h15min). En d'autres termes, des réseaux sociaux, l'on ne peut rien savoir qui soit rationnel, parce qu'ils sont les lieux d'expression des émotions. Pire, il sous-entend que les réseaux sociaux expriment simplement des opinions issues des émotions. Pourtant, nous le savons avec G. Bachelard (1938, p. 14) que « l'opinion pense mal. Elle ne pense pas : elle traduit des besoins en connaissance ». Alors, d'après le porte-parole, il n'y a rien de sérieux que l'on puisse tirer des réseaux sociaux, parce que les opinions qui y sont exprimées sont mal élaborées par des pseudo-experts qui n'ont aucune

qualification. Pourtant, force est de reconnaître la prépondérance de ces instruments dans l'orientation de la vie sociale et politique.

Il est important de préciser que les réseaux sociaux contraignent les États à une meilleure gouvernance. C'est O. Ezratty (2016, p. 86) qui trouve les mots justes pour l'exprimer. Pour lui, « les réseaux sociaux sont aussi de puissants contre-pouvoirs et outils de dissémination de l'information dite "citoyenne". Ils menacent les régimes politiques non démocratiques qui en bloquent parfois le fonctionnement ». Il faut comprendre, à partir de cette affirmation, que les réseaux sociaux sont des outils privilégiés, que les peuples utilisent, pour diffuser des informations susceptibles de s'opposer aux décisions arbitraires de l'État. Les réseaux sociaux se comportent désormais comme une force vive de l'opposition, indépendante et de contre-pouvoir. C'est pourquoi, il arrive très souvent que les populations en soient privées, comme cela a été le cas au Gabon, l'hors des élections générales du 26 août 2023.

En sus, les réseaux sociaux sont des jauges pour contrôler la gouvernance des institutions et des pays ; dans la mesure où ils aiguïseraient ou métamorphoseraient la démocratie, alors sous les auspices des seuls gouvernants. Dorénavant, les réseaux sociaux obligent les politiques à plus de transparence, de cohérence et de compétence, car leurs déclarations sont visionnées, discutées, analysées et traitées méticuleusement. B. Thiulin (2016, p. 32) voit juste lorsqu'il affirme : « Internet modifie également structurellement la manière dont le pouvoir s'exerce à travers des consultations publiques en ligne. (...) Le pilotage des politiques publiques est également rendu plus efficace ». D'après cette affirmation, le mode de gestion des pouvoirs publics, grâce aux analyses et critiques des réseaux sociaux, a foncièrement modifié la structuration de l'État et rendue efficace sa gestion.

Finalement, les réseaux sociaux ont permis de décentraliser le pouvoir. En un mot, ils ont démocratisé les pouvoirs et donné un véritable sens au pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple. Désormais, « les politiques doivent gérer un équilibre délicat : être soi-même, mettre en avant leurs collaborateurs (peuples), faire preuve d'un maximum de transparence, gérer les crises en temps

réel », (O. Ezratty 2016, p. 87). C'est dire que la pression populaire, à travers les réseaux sociaux, est importante et nécessaire pour une gestion optimale des démocraties africaines. Cependant, cet important rôle que jouent les réseaux sociaux, dans l'expression démocratique, ne serait-il pas au fondement du dépérissement des États africains ?

2. Les réseaux sociaux et le dépérissement de l'État : vers la crise des valeurs morales

Les réseaux sociaux ont accentué la crise de la démocratie et la perte des valeurs morales. En effet, au nom des libertés d'expression et de communication, tout sur Internet n'est plus net à entendre et à voir. La superpuissance concédée aux réseaux sociaux entraîne peu à peu l'affaiblissement des États, car ils ne sont plus toujours souverains et crédibles. À propos, E. Bernays (2007, p. 46) soutient :

Nous avons donc volontairement accepté de laisser à un gouvernement invisible le soin de passer les informations au crible pour mettre en lumière le problème principal (...). Nous acceptons que nos dirigeants et les organes de presse (...) désignent les questions dites d'intérêt général ; nous acceptons qu'une opinion répandue nous prescrivent un code de conduite social standardisé auquel, la plupart du temps, nous nous conformons.

Autrement dit, les autorités ont laissé aux réseaux sociaux, ce pouvoir virtuel, la latitude de décider et de choisir les priorités des sociétés et des États. Facilement, nous avons laissé libre cours aux influenceurs, de ces médias, de désigner les problèmes dits d'intérêt général. Sans aucune inquiétude, ces influenceurs, quels qu'ils soient (guide moral, pasteur, web-humoriste, artiste etc) sont les nouveaux portevoix du peuple. Ils sont, très souvent, invités par des autorités publiques dans les prises de décision, parce qu'ils représenteraient l'opinion publique. Précisément, ce sont eux qui dictent les règles de conduites sociales, applicables à tous avec ses lots de dérives qui l'accompagnent.

Il est évident que la déclaration des droits de l'homme accorde la prééminence à l'expression, mais force est de constater qu'au nom de ces droits, l'intégrité de l'État est entamée. L'État ne peut qu'être fragilisé et mis à nu du fait de certains activistes qui le déconstruisent et projettent de le détruire. L'on se souvient des déclarations du cyberactiviste Pierre Assalé Niangoran, plus

connu sous le pseudonyme de Peter 007, faisant l'apologie de coup d'État contre le président ivoirien, Alassane Ouattara. Il disait :

Je suis prêt pour un coup d'État, (...) j'ai fait onze ans de servie au près, je fus partie de la force spéciale du GSPR pendant onze ans, on a fait la guerre jusqu'au dernier auprès de Gbagbo. Le président Alassane Ouattara aime la force, ce monsieur-là, il est Mazo, c'est un menteur. Il aime la force (<https://www.koaci.com>, consulté le 02 octobre 2023 à 09h04 min).

Ces propos gravissimes, tenus à partir des réseaux sociaux, montrent à quel point nos États sont exposés. Selon les dires de ce cyber-activiste, il serait apte à détruire son propre pays avec les institutions qui l'incarnent, notamment la destitution forcée du chef de l'État.

Il faut noter que les réseaux sociaux sont visiblement les lieux où se développe la propagande. En effet, les propagandistes utilisent ces canaux de communication pour manipuler les informations dans le but d'influencer les consciences et de les mener à leur guise. J.-B. J. Vilmer et al (2018, p. 45) reconnaissent que « ce sont eux qui tirent les ficelles : ils contrôlent l'opinion publique, exploitent les vieilles forces sociales existantes, inventent d'autres façons de relier le monde et de le guider ». Autrement dit, les influenceurs, propagandistes sont les nouveaux maîtres de l'agora. Ils manipulent et conduisent l'opinion publique en exploitant les ressources sociales et en surfant sur les difficultés existentielles.

De plus, la propagande orchestrée sur les réseaux sociaux a impacté les grandes démocraties et engendré des clivages et le déchirement du tissu social. J.-B. J. Vilmer et al (2018, p. 25) constatent :

Les manipulations de l'information, toutes virtuelles qu'elles peuvent paraître, ont de nombreux effets bien réels, et parfois physiques (...). Elles ont divisé les opinions publiques, semé le doute quant à la véracité des informations délivrées par les médias de référence, renforçant le rejet dont ces derniers peuvent faire l'objet. Elles ont joué un rôle dans des crises diplomatiques majeures (Ukraine, Syrie, Golfe).

La manipulation de l'information par les propagandistes, via les réseaux sociaux virtuels, peut avoir des conséquences graves et réelles. Pour se rendre à l'évidence, rien que ces dernières années, ses conséquences se sont ressenties

dans les élections de plusieurs pays dits démocratiques. Ses effets sont palpables, car ils ont créé des dissensions, suscité le doute, nourri les clivages et seraient au fondement de l'amplification des crises en Ukraine, en Syrie et dans le Golf.

L'un des reproches majeurs adressés aux réseaux sociaux, c'est qu'ils ont contribué valablement à l'expansion du terrorisme. Les djihadistes ont trouvé un terrain propice pour se développer et impacter les consciences. Selon C. S. Liang (2015, p. 2), le virtuel a offert des opportunités pour mener des opérations terroristes. Cette idée se fonde sur la déclaration d'Ayman al-Zawahiri, ancien chef du réseau terroriste Al-Qaïda de 2011. Pour s'en rendre compte, écoutons ce qu'il dit, à travers ce compte rendu de Vilmer Jean-Baptiste Jeangène (2018, p. 44) : « Nous sommes dans une bataille, et plus de la moitié de cette bataille s'effectue dans les médias. Dans la bataille médiatique, nous luttons pour conquérir les cœurs et les esprits de notre *Oumma* ». En d'autres termes, le terrorisme est une guerre aussi médiatique et les réseaux sociaux sont les lieux de prédilection pour conquérir les cœurs et justifier les actes terroristes.

Dans cette même perspective, les réseaux sociaux ont servi de canaux de recrutement de nouveaux adhérents à Daech ; et cela, les États impuissants n'ont pu les freiner. C. S. Liang (2015, p. 2) renchérit sur l'usage controversé des réseaux sociaux, quand il affirme : « La campagne de Daech sur les médias sociaux lui avait permis d'attirer plus de 18 000 soldats étrangers, venant de plus de 90 pays ». Cela veut dire que les réseaux sociaux sont des outils très efficaces pour recruter des terroristes, dans tout le monde entier.

Par ailleurs, les réseaux sociaux ont encouragé l'explosion des théories complotistes ou conspirationnistes contre des régimes dans l'optique de dénigrer, voire déstabiliser le pouvoir. K. Popper (1966, p. 67) déclare :

Il existe une thèse, que j'appellerai la thèse du complot, selon laquelle il suffirait, pour expliquer un phénomène social, de découvrir ceux qui ont intérêt à ce qu'il se produise. Elle part de l'idée erronée que tout ce qui se passe dans une société, guerre, chômage, pénurie, pauvreté, etc., résulte directement des desseins d'individus ou de groupes puissants.

Karl Popper considère que tous ceux qui utilisent comme alibi, les phénomènes sociaux, notamment la guerre, le chômage, la pénurie et la pauvreté pour inciter les populations vulnérables à la révolte, sont des complotistes. Pourtant, ces cas sont légions sous nos tropiques. En Côte d'Ivoire, il y a quelques années, l'on a connu le cyber-activiste Christ Yapi qui n'hésitait pas à divulguer des informations de l'État qui étaient sensées tenues secrètes. Avec lui, l'État était nu, parce que sa confidentialité était à découvert.

Encore, l'usage incontrôlé, parfois inapproprié des réseaux sociaux a abouti à la crise de l'autorité. En effet, il n'est plus rare de voir des individus, dissimulés derrière leurs claviers, adresser des propos acerbes à des autorités de tout ordre. Ce constat ne laisse pas indifférent Umberto Eco ; c'est pourquoi il affirme :

Les réseaux sociaux ont donné le droit à la parole à des légions d'imbéciles qui avant ne parlaient qu'au bar et ne causaient aucun tort à la collectivité. On les faisait taire tout de suite. Aujourd'hui ils ont le même droit de parole qu'un prix Nobel (<https://citations.ouest-france.fr/citation-umberto-eco/reseaux-sociaux-donne-droit-parole-125389.html>, consulté le 05 octobre 2023 à 11h57min).

En d'autres termes, à cause des réseaux sociaux, tous les ignares ont le droit de parler et de se prononcer sur tout type de problème qui nécessitait, auparavant, un minimum de connaissance ou une expertise. Umberto se désole de savoir que les érudits ne sont plus écoutés, ni suivis. Contrairement aux ignorants qui, par le passé, ne s'exprimaient que dans les bars. Nullement, ils n'avaient droit à la parole. Justement, c'est parce que des légions d'imbéciles ont droit à la parole, grâce aux réseaux sociaux, que nos mœurs se sont perverties, qu'il devient plus qu'impérieux d'éthïciser l'usage des réseaux sociaux.

3. La gouvernance face aux doubles usages des réseaux sociaux : quelles alternatives ?

L'usage des réseaux sociaux est ambivalent et controversé. Alors, il mérite qu'on lui prête attention en le canalisant à l'effet d'amoindrir ses effets néfastes sur les consciences et son implication démesurée sur la démocratie. Pour se faire, il nous faut convoquer les principes juridiques et établir une éthique qui s'adosse sur certaines normes culturelles africaines.

D'abord, au plan juridique, il faut l'admettre, la liberté d'expression est un droit fondamental pour l'individu. Mais, il faut savoir raison garder, ce droit n'est pas absolu. Alors, on ne peut pas tout dire sur Internet sans être inquiété par la loi. En effet, l'article 4 de la déclaration universelle des droits de l'homme confère certes à l'individu son droit à la parole, mais il précise également que ce droit doit être encadré par la loi et ne doit pas nuire à autrui. En France, par exemple, c'est la loi Léotard relative à la communication, qui donne l'explication la plus aboutie. Il s'agit de la Loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (telle que modifiée jusqu'au 6 août 2018). Cette loi stipule :

La communication au public par voie électronique est libre. L'exercice de cette liberté ne peut être limité que dans la mesure requise, d'une part, par le respect de la dignité de la personne humaine, de la liberté et de la propriété d'autrui, du caractère pluraliste de l'expression des courants de pensée et d'opinion et, d'autre part, par la sauvegarde de l'ordre public, par les besoins de la défense nationale.

Cette loi traduit l'idée selon laquelle la communication via les réseaux sociaux est libre. Cependant, cette liberté doit être régie par des lois qui l'encadrent. D'abord, cette communication doit respecter la dignité humaine. En aucun cas, cette dignité doit être assujettie au nom d'un prétendu droit à l'expression. Ensuite, cette communication doit tenir compte de la diversité des opinions et doit veiller à la sauvegarde de l'État.

De plus, si l'on veut sauvegarder la dignité humaine, il faut nécessairement punir sévèrement les propos diffamatoires qui sont en cours sur les réseaux sociaux. En effet, la loi du 29 juillet 1981 relative à la liberté de la presse, en son article 29, définit la diffamation comme :

Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés.

La diffamation consiste à dire ou attribuer des propos désobligeants qui portent atteinte à l'honneur ou au respect d'une personne ou d'une institution. Aussi, toute information diffusée intentionnellement ou partagée par ignorance,

à propos d'un individu qui l'indigne, doit être punie. C'est à ce seul prix que les réseaux sociaux pourraient être assainis.

Ensuite, il faudrait durcir les lois relatives aux images obscènes sur les réseaux sociaux. Le récent cas de la blogueuse, la dénommée Lolo Beauté, laisse à désirer. En effet, cette influenceuse a diffusé sur son compte Meta, des vidéos la montrant dans des postures totalement indécentes avec une exhibition de son intimité. Après avoir pris connaissance de ces actes à caractères pervers, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a pris des dispositions qui, d'ailleurs nous semblent très flexibles, vu l'impact que cet acte pourrait avoir sur les consciences et la jeunesse particulièrement. Entre autres dispositions, comme le rapporte le site Koaci.com, l'on peut citer « le retrait immédiat de ces vidéos, abjectes tant par les images que par les commentaires ; la restriction du compte Meta de la dénommée Lolo Beauté pour une période de 30 jours ; la non-certification (monétisation) du compte, en lien avec les vidéos incriminées » (<https://www.koaci.com>, consulté le 02 octobre 2023 à 14h15 min).

Par ailleurs, la nécessité d'instaurer un cadre éthique, applicable sur les réseaux sociaux, pourrait contribuer efficacement à restaurer la morale, à consolider la démocratie participative et à donner un sens à l'existence humaine. En clair, parler d'éthique dans l'usage des réseaux sociaux, c'est admettre, d'après A. G. Legault et al (2000, p. 20), que la

vie humaine est tributaire du sens autant que de l'efficacité. L'agir humain ne peut se réduire, si ce n'est en réduisant l'humain, à la seule motivation de maximiser son intérêt personnel. Réhabiliter la sphère du sens, du sens de l'agir, du sens des affaires privées ou publiques, du sens des agirs et des décisions de vie, tel est le projet audacieux de toute parole éthique.

L'existence humaine, en tant que réalisation de soi, ne saurait être restreinte. Elle trouve justement son sens dans l'affirmation de soi et son rapport aux autres. Cependant, son intérêt est d'être au centre des attentions, en piétinant souvent les valeurs existentielles préétablies. Alors, réhabiliter la dignité humaine, face aux tentations matérialistes, tel est l'objet de l'éthique.

Qui plus est, pour éthiciser les réseaux sociaux, il nous faut obligatoirement vulgariser et adopter des principes tels que le respect de la vie privée, le respect

d'autrui, la tolérance, le pardon et la prudence. À juste titre, la Fédération Française de Tennis (FFT) (<https://www.Fft.fr>, consulté le 30 octobre 2023 à 19h36 min) énumère quant à elle plusieurs suggestions. D'abord elle invite à une protection individuelle sur les réseaux sociaux à partir de ces termes : « Vos propos vous engagent. Pensez à l'image que vous donnez de vous à travers vos publications. Préservez votre vie privée et vos données personnelles. Veillez à ne pas trop passer de temps sur les réseaux sociaux » (<https://www.Fft.fr>, consulté le 30 octobre 2023 à 19h36 min). L'idée sous-jacente de cette invitation est de responsabiliser l'usage des réseaux sociaux pour ne pas prêter le flanc aux détracteurs et chasseurs d'information sur Internet.

Par la suite, elle invite à la courtoisie et à la politesse sur les réseaux sociaux. À propos, elle affirme : « La forme des messages sur les réseaux sociaux est importante. Comportez-vous comme si vous étiez en face de la personne. De manière générale, ne prenez pas le réseau social comme un paravent pour faire ce que vous ne feriez pas lors d'une conversation réelle » (<https://www.Fft.fr>, consulté le 30 octobre 2023 à 19h36 min). Cela dit, les réseaux sociaux ne doivent pas être un meuble derrière lequel, l'on se terre pour dire des paroles injurieuses, discourtoises et répandre des invectives.

Aussi ajoute-t-elle, il faut toujours prendre le temps de passer les informations aux cribles de la raison ou les vérifier avant de les relayer. Pour être plus précis, elle intime l'ordre suivant : « Ne relayez pas aveuglement les messages d'autrui. Autant que possible, vérifiez et citez vos sources. Ne partez jamais du principe que tout ce que vous trouvez sur internet est vrai et à jour » (<https://www.Fft.fr>, consulté le 30 octobre 2023 à 19h36 min). En d'autres termes, il faut se garder de partager les messages publiés par autrui. En dehors de cela, il faut toujours vérifier la source des informations avant de les publier. Surtout, il faut savoir tout ce qui se trouve sur Internet n'est pas vrai et juste, donc il est important de citer l'origine des informations que l'on veut publier.

Enfin, il faut recourir à certaines valeurs traditionnelles pour éthiciser les réseaux sociaux. Entre autres valeurs, l'on doit recourir au fait de ne pas injurier ses aînés. Le droit d'ainesse est une institution africaine qui permet de

préserver le respect d'autrui, de ne pas appeler les personnes âgées par leurs noms, de céder la place aux personnes âgées. Si l'on a recours à ce principe traditionnel, cela aidera à moraliser la jeunesse.

Derechef, comme autres valeurs essentielles il s'agira d'inculquer aux usagers des réseaux sociaux le fait de ne pas prendre la parole publiquement sans y être autorisé ; de considérer la sacralité de la nudité ; le sens du respect de l'autorité ; la solidarité ; l'honneur, l'obéissance etc. Ainsi, si l'on veut amener l'Afrique à être la référence des autres continents, il lui faut contrôler et restreindre l'usage d'Internet en impliquant les parents dans la surveillance des données mobiles de leurs enfants. Aux opérateurs de téléphonies mobiles, il est proposé de restreindre l'usage des réseaux sociaux aux mineurs, parce que facilement influençables. Il est aussi proposé de conditionner l'usage des réseaux aux utilisateurs analphabètes. Pour le législateur, il est proposé de légiférer et contraindre les fabricants d'appareils à intégrer un système de blocage automatique pour les diffuseurs de contenus obscènes et tendancieux.

Conclusion

Pour finir, il convient de retenir que l'usage des réseaux sociaux a une double conséquence. Certes, il permet de consolider la démocratie, mais a contrario ses intentions démesurées fragilisent l'État et ont un impact considérable sur les valeurs morales. Pour réduire ses apports néfastes, il est nécessaire de l'éthiciser en associant les normes juridiques aux valeurs culturelles.

Références bibliographiques

BACHELARD Gaston, 1996, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin.

BERNAYS Edward, 2007, *Propaganda : comment manipuler l'opinion en démocratie*, Paris, Éditions La Découverte.

GINGRAS, 2006, *Médias et démocratie, le grand malentendu*, Sainte Foy, Presses de l'université du Québec.

<https://citations.ouest-france.fr/citation-umberto-eco/reseaux-sociaux-donne-droit-parole-125389.html>, consulté le 05 octobre 2023 à 11h57min.

<https://fb.watch/n-fFHh7330/?mibextid=Nif5oz>, consulté le 13 septembre 2023 à 20h15min.

<https://www.Fft.fr>, consulté le 30 octobre 2023 à 19h36 min.

<https://www.koaci.com>, consulté le 02 octobre 2023 à 09h04 min.

<https://www.koaci.com>, consulté le 02 octobre 2023 à 14h15 min.

LIANG Christina Schori, 2015, *Cyber Jihad: Understanding and Countering Islamic State Propaganda*, J.-B. Jeangène Vilmer, Geneva, Policy Paper.

LEGAULT Georges, RADA-DONATH Alejandro, BOURGEAULT Guy, 2000, *Éthique de société-éthique dans les sociétés démocratiques avancées*, sous la direction de Sherbrook, GGC, ISBN : 2-89444-093-6.

MERCIER Arnaud, 2008, *La communication politique*, Paris, CNRS Éditions.

OLOJO Akinola, ALLEN Karen, 2021, *Les réseaux sociaux et l'État : défier les règles de l'engagement*, Pretoria, ISS Today.

POPPER Karl, 1979, *La Société ouverte et ses ennemis, tome 2 : Hegel et Marx*, Paris, Seuil.

STENER Christophe, 2016, *Dictionnaire politique de l'Internet et du numérique*, Paris, Book on Demand.

VILMER Jean-Baptiste Jeangène et al, 2018, *Les manipulations de l'information : un défi pour nos démocraties*, Paris, rapport du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) du ministère des Armées.